



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.1 Décisions budgétaires

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 16 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 12

Date de convocation : 09/05/2023

Date d'affichage : 09/05/2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize mai, à 18h00.

Le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Jean-François GALLIARD, Paulette FOURNIER, Michel VERNHETTES, Anne-Marie FRENEHARD, Alain DELMAS, Jean-Pierre CHARALEMBOS, Yvan BOUAT, Sabine THOMAS, Magali COULET, Christian JULIAN, Claude AROCAS,

Absents : Vanessa AUBELEAU, Lionel CAYRON, Virginie GOVIGNON.

Objet : VOTE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2023

Délibération n° 2023-41

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2023-30 pour erreur matérielle

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget annexe Lotissement 2023 comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 344 872.93 €

Recettes de fonctionnement : 344 872.93 €

Dépenses d'investissement : 522 251.88 €

Recettes d'investissement : 522 251.88 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

APPROUVE à l'unanimité le budget lotissement 2023 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

Dépenses de fonctionnement : 344 872.93 €

Recettes de fonctionnement : 344 872.93 €

Dépenses d'investissement : 522 251.88€

Recettes d'investissement : 522 251.88 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 16 mai 2023

**Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS**

**Le Maire,
Richard FIOL**

